



REFUSONS LE BUDGET DE PÉNURIE DE L'ÉDUCATION NATIONALE !

Refusons la suppression de 16 000 emplois

Pourtant, les effectifs d'élèves vont continuer d'augmenter !

Ensemble, refusons les fermetures de classes, la disparition des RASED, les suppressions de places en maternelle, la baisse des dotations des collèges et lycées, le manque d'ambition du plan Licence à l'université, les réductions de postes et d'options, les hausses d'effectifs dans les classes, les risques de disparition de l'Éducation prioritaire...

Exigeons une véritable formation professionnelle pour les enseignants !

Exigeons d'autres choix : la réussite de tous les jeunes doit rester l'objectif d'une École démocratique et ambitieuse.

Dans l'Académie de Nantes
(Pays de la Loire)

**Dans les écoles maternelles
et élémentaires,**
le Rectorat prévoit
500 élèves de plus
mais le ministère a décidé de
71 suppressions d'emplois !



Dans les collèges et lycées
(professionnels, technologiques et généraux),
le Rectorat prévoit
4385 élèves de plus,
mais le ministère a décidé qu'il n'y aurait
aucune création d'emplois !

APPEL de BOBIGNY, 41 organisations signent un projet pour l'enfance et la jeunesse



Pour nous, ce projet concerne tous les citoyens. À travers l'avenir de la jeunesse, c'est celui du pays qui se joue !

18 propositions

1. Pour une véritable priorité à l'éducation
2. Pour l'État, une obligation de moyens et de résultats de la maternelle à l'Université,
3. Le principe d'équité doit guider toutes les décisions.
4. Pour un service public de la petite enfance.
5. Permettre à chaque jeune de disposer à la fin du collège des éléments indispensables pour pouvoir choisir et construire son avenir et la poursuite de sa formation.
6. Accorder une attention particulière aux moments délicats de transitions : entrée en maternelle, GS CP, CM2-6e, 3^{ème}- 2nde en réalisant des projets communs.
7. Améliorer les rythmes de vie et de travail des enfants et des jeunes, il faut entre autre alléger la journée et adapter le travail scolaire aux temps favorables aux apprentissages,
8. Pour un véritable projet éducatif d'école ou d'établissement
9. Pour un contrat de confiance entre la Nation et les professionnels de l'école,
10. Pour des projets éducatifs de territoire,
11. Les associations d'éducation populaire et complémentaires de l'école doivent voir leurs missions de service public et le respect de leurs projets propres reconnus dans la loi d'orientation.
12. Les parents ont un droit à l'information, à la participation aux décisions concernant leurs enfants, à leur représentation dans les instances de l'établissement, du projet éducatif de territoire et de tous les niveaux du système éducatif.
13. Droit à l'accès sans discrimination au service public.
14. Pour l'égalité réelle des droits entre tous les élèves.
15. En finir avec les sorties sans qualification reconnue.
16. Pour la refondation du lycée
17. Construire une orientation ambitieuse et une éducation aux choix pour tous les jeunes et refuser les orientations précoces.
18. Articuler formation initiale solide et formation tout au long de la vie, pour un service public de formation professionnelle,

5 objectifs prioritaires

Garantir dans le respect de la laïcité le Droit à l'éducation pour chacun et pour tous et donc l'équité dans l'accès à l'éducation et la formation ; refuser toute discrimination, en dépassant le droit formel à l'égalité des chances.

Définir un projet éducatif global ambitieux pour l'enfance et la jeunesse sur tous les temps et les espaces éducatifs et sociaux articulant éducations formelle, informelle et non formelle, dans un processus de formation tout au long de la vie s'appuyant sur une formation initiale solide.

Promouvoir la coéducation, la coopération éducative de tous les acteurs, garantir la place et les droits des parents, des enfants et des jeunes.

Mobiliser avec ce projet éducatif global toutes les ressources éducatives des territoires et de l'école, à travers l'articulation des objectifs nationaux avec les projets éducatifs des établissements d'enseignement et des institutions culturelles publiques, et ceux des territoires.

Garantir à tous les jeunes, à l'issue de la scolarité au collège, la maîtrise évaluée des éléments (connaissances, compétences, savoir-être et savoir-faire) indispensables à l'accès et à la réussite dans les enseignements diversifiés du lycée et à l'objectif de 0 sortie du système éducatif sans qualification reconnue, à l'accès à la citoyenneté.

Projet détaillé à <http://www.villeseducatrices.fr/>